

## Naturellement vôtre...

Pages 8-9



### Littoral

Le Racou : les études avancées.....**Page 3**

### Cadre de vie

Du neuf pour nos déchets  
Une plate-forme de compostage des déchets verts

.....**Pages 4-5**

### Travaux

Le panorama des chantiers.....**Page 6**

### Agriculture

Mas Senyarich : la revalorisation en marche

.....**Page 7**

### Environnement

Une semaine... naturellement vôtre. Les douze étapes du Sentier Littoral

.....**Pages 8-9**

### Conseil municipal

Au fil des dossiers.

.....**Page 10**

### Tourisme

Mes vacances sur la toile.....

.....**Page 11**

### Musiques

A l'affiche des Méditerranéennes

.....**Page 12**

### Cinéma

Cinémaginaire se met à table.....

.....**Page 13**

### Zoom arrière

.....**Pages 14-15**

### Agenda

.....**Page 16**

#### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04.68.95.34.58

#### Rédaction et Maquette

Service Communication

#### Photographies

Service Communication

#### Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel)



### Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer  
Président de la Communauté  
de Communes des Albères  
Vice-Président du Conseil général

# Préserver notre patrimoine naturel

**F**in mai et début juin, la ville d'Argelès-sur-Mer a décidé de s'impliquer fortement dans la semaine nationale de l'environnement. La commission de l'environnement, créée il y a quelques mois et qui regroupe élus et citoyens souhaitant s'investir dans la mise en valeur de notre patrimoine naturel, a décidé de sensibiliser le jeune public en lui ouvrant toutes grandes les portes du Mas Larrieu, de la pépinière, du parc de Valmy, d'une oliveraie... Dans le même temps, nous vous proposons de partir à la découverte de notre sentier littoral qui, depuis les bord du Tech, mène jusqu'aux criques de Porteils. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine naturel formidable, depuis la côte jusqu'à nos Albères et la Réserve Naturelle de la Massane. Apprendre à le connaître, c'est se donner les moyens de le préserver.

Cette année est marquée par deux anniversaires importants pour la vie culturelle d'Argelès-sur-Mer. La Lyre Argelésienne, notre école de musique, vient de fêter ses 30 ans d'existence et a démontré combien la qualité de son enseignement musical et choral était grande. En 2005, nous soufflons également les 20 bougies de la convention qui lie la ville à Cinémaginaire pour la gestion et la programmation du Cinéma Jaurès. En 20 ans, notre partenariat s'est renforcé et Cinémaginaire est aujourd'hui un des acteurs incontournables de l'animation d'Argelès tant en matière de cinéma que de multi-média et de nouvelles technologies. Les 20<sup>e</sup> Rencontres qui se tiennent ces jours-ci sont pour moi l'occasion de saluer ce dynamisme et cette volonté d'aller toujours plus loin dans la diffusion de la culture.

Les vacances scolaires de printemps et le pont de l'Ascension ont marqué le démarrage de la saison touristique. Cet élan, et nous sommes nombreux à le regretter, a été freiné par la suppression du jour férié du lundi de Pentecôte. Cette décision est regrettable. Elle nie les efforts entrepris par des communes comme Argelès pour proposer un véritable étalement de la saison. Elle va à l'encontre des investissements des professionnels du tourisme pour lesquels ce week-end était un des meilleurs de l'avant-saison. Elle démontre enfin que le tourisme malgré son importance en terme d'emplois directs et indirects n'est toujours pas considéré par certains comme un secteur industriel à part entière.

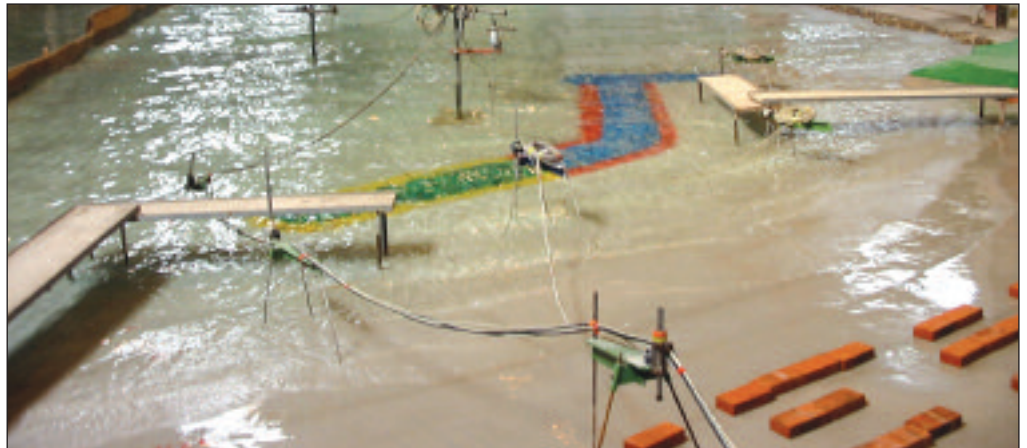
# Le Racou : les études avancent

**La protection de la plage du Racou passe par deux étapes essentielles : le suivi des mouvements de sable et la mise en place des ouvrages qui doivent réduire ce phénomène. A Grenoble, les essais de modélisation de la protection de la plage se poursuivent. Leur but : vérifier la stabilité des ouvrages à construire. Par ailleurs, deux nouvelles campagnes de suivi des mouvements de sable sont prévues cet automne.**

C'est un bassin de houle rectangulaire d'environ 30 mètres sur 25. Il reconstitue fidèlement la plage du Racou, ses maisons sur le sable, sa pointe rocheuse au sud et le littoral jusqu'à cent mètres du rivage. Ce bassin, situé dans les laboratoires de la SOGREAH (Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques) à Grenoble, est régulièrement agité par différentes formes de houle. Des houles de hauteurs variables, provoquées par des vents dont on détermine l'orientation et qui produisent des vagues plus ou moins fréquentes.

La SOGREAH a été chargée par la ville d'Argelès de l'étude préalable à la conception et à la réalisation des ouvrages de protection de la plage. Elle a donc construit une maquette de modélisation pour tester les divers scénarios possibles. Guy Esclopé, premier adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et Jean-Louis Torreilles, directeur adjoint des services techniques de la ville, sont allés sur place pour prendre connaissance de l'avancée des essais.

"La modélisation et les tests effectués dans ce bassin sont



**La modélisation consiste à recréer la plage du Racou à l'échelle. Au premier plan, les maisons. Au second, la butée de pied. A droite, l'épi dans la prolongation des rochers de la pointe sud de la plage. Le modèle mathématique piloté par un système informatique reconstitue différentes formes de houle et les conséquences sur les ouvrages et la plage.**

une étape essentielle dans la démarche que nous menons. Grâce à des programmes informatiques, toutes les possibilités de vent, de vagues, de hauteur de houles peuvent être testées, ainsi que leurs conséquences sur la stabilité des ouvrages, le trait de côte et la plage", souligne Guy Esclopé.

"Cette modélisation permet de déterminer la structure de l'épi et de la butée de pied. Nous avons aujourd'hui une idée précise de la taille, de la hauteur et de la constitution des ouvrages qui devront être

immergés" poursuit-il.

Cette modélisation n'est pas la seule expérimentation menée pour protéger la plage. "Depuis l'hiver dernier, une campagne de suivi du mouvement du sable grâce à des traceurs a été lancée. Mais l'absence de gros coups de mer ces derniers mois n'a pas permis à ce jour d'obtenir des résultats significatifs sur les mouvements du sable. Deux nouvelles campagnes, lors de l'automne et de l'hiver prochains, vont donc être

effectuées", commente Guy Esclopé, qui ajoute "Avec l'ensemble de ces résultats, nous pourrions alors prendre les mesures appropriées".

Dans l'attente, l'instruction du dossier par les services municipaux pour l'obtention de subventions auprès de l'Union Européenne et l'élaboration du dossier d'enquête publique par le cabinet Créocéan se poursuivent. Ce dernier est bouclé et l'enquête publique sera lancée prochainement.



**Guy Esclopé, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme en compagnie de M. Anquetin, ingénieur de la SOGREAH.**

## Le comité de pilotage

Présidé par Pierre Aylagas, le comité de pilotage pour la protection du Racou comprend des élus et des techniciens municipaux d'Argelès-sur-Mer, des représentants des services de l'Etat (mission littoral, service maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon, direction départementale de l'équipement), de la région (CEPRALMAR), du département (mission environnement), des scientifiques (Université de Perpignan et laboratoire Arago de Banyuls), l'association de sauvegarde du Racou et l'expert qu'elle a désigné.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement depuis 2002 pour suivre l'évolution du dossier.

Lors de sa dernière réunion, il a pris connaissance du compte-rendu de la visite de la délégation argelésienne à Grenoble.

# Du neuf pour nos déchets

**L'ancien site de l'usine d'incinération a été reconverti en plateforme de transfert d'ordures ménagères. Cet équipement ultra-moderne, financé par le SYDETOM 66, est un atout supplémentaire pour une meilleure gestion globale de nos déchets.**



*Inauguration officielle du quai de transfert par Fernand Roig et Pierre Aylagas en présence des élus des 14 communes.*

**F**ermé en 2001, le site de l'ancienne usine d'incinération d'Argelès a trouvé une seconde jeunesse : il a été reconverti en quai de transfert des ordures ménagères.

Inauguré dernièrement par Fernand Roig, président du SYDETOM 66 (SYndicat DEpartemental de Traitement des Ordures Ménagères qui regroupe les 226 communes des P.O), Pierre Aylagas et les élus des communes concernées, il rassemble les déchets ménagers de 14 communes (*lire encadré*).

Ce quai de transfert a une capacité de 20 000 tonnes par an et possède une fosse de stockage de 610 m<sup>3</sup> d'où les déchets sont

retirés par grappin puis reversés dans les semi-remorques. Il est couvert pour éviter la dispersion des plastiques par temps de Tramontane.

Principal avantage de ce quai : il limite les déplacements des bennes à ordures qui effectuent le ramassage dans les 14 communes concernées. Celles-ci ne sont pas, en effet, équipées pour se rendre à l'Usine de Traitement avec Valorisation Énergétique (U.T.V.E.) de Calce, distante de 40 kms.

Ce sont donc des semi-remorques de grande capacité (90 m<sup>3</sup> - 22 tonnes) qui prennent le relais et acheminent les déchets jusqu'à l'U.T.V.E.

Pour les habitants des 14 communes concernées, ce nouvel équipement est une incitation à

poursuivre la collecte sélective. C'est ce qu'a souligné Pierre Aylagas, président de la Communauté de Communes des Albères : *"Avec près de 25% de déchets recyclés, les habitants des Albères sont sur la plus haute marche du podium de la citoyenneté. Cela nous a permis de baisser la taxe des ordures ménagères en 2004 et de la maintenir au même niveau en 2005. De tels équipements ne peuvent que nous inciter à aller plus loin dans notre démarche de traitement"*.

Avec la plate-forme de compostage des déchets verts (*lire page 5*), Argelès et le sud du département disposent désormais d'équipements performants pour la collecte des déchets ménagers et végétaux.

### 14 communes concernées

Le quai de transfert d'Argelès-sur-Mer est un bel exemple d'intercommunalité puisqu'il rassemble les déchets ménagers des 8 communes de la Communauté de Communes des Albères (Argelès, Saint-André, Sorède, Montequieu, Laroque, Saint-Génis, Villelongue et Palau), ceux des 5 communes de la Communauté Illibéris (Bages, Corneilla, Montescot, Ortaffa et Théza) et ceux d'Elne.

### Huiles usagées Mode d'emploi

Pour le recyclage des huiles usagées provenant des vidanges de voitures, un container est à votre disposition à la déchetterie. Pour les huiles de friture des professionnels, la ville d'Argelès fournit un bidon spécial qui est ensuite récupéré par une société spécialisée dans le recyclage. Inscription auprès du standard du Centre Technique Municipal.  
Tél : 04 68 95 34 82.



*Depuis le poste de commande, le technicien pilote le grappin et le chargement des semi-remorques*

### Monstres La démarche à suivre

A Argelès, la collecte des encombrants est organisée le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois par les services techniques municipaux. Il suffit pour cela de s'inscrire au 04 68 95 34 82. Vous pouvez également les transporter à la déchetterie intercommunale, située chemin San Pere, en bordure de la RN 114. Celle-ci est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h ainsi que le dimanche de 9h à 12h. La déchetterie est fermée les jours fériés.

# Déchets verts : une plate-forme pour le compostage

**A** proximité immédiate du quai de transfert, sur une superficie d'un hectare, la plate-forme de compostage des déchets verts est en service depuis juillet 2004.

L'an passé, elle a permis de traiter 6 000 tonnes de déchets verts apportés par les particuliers, les professionnels (pépiniéristes, paysagistes...) et par les collectivités adhérentes de la Communauté de Communes des Albères, de celle de la Côte Vermeille (Collioure, Port-Vendres, Banyuls et Cerbère) et par la commune d'Elne.

Les déchets verts sont stockés sur une aire bétonnée afin d'éviter les infiltrations et arrosés pour accélérer le processus de décomposition. Le compost est obtenu après 6 mois de maturation et est vendu aux particuliers, comme aux professionnels.

Avant d'être rejetées dans le Tech, les eaux de ruissellement et d'arrosage sont récupérées dans un bassin de rétention, traitées, puis filtrées.



*La plate-forme vend du compost aux particuliers et aux professionnels à 10 Euros la tonne.*

## Citoyenneté Un guide d'information

Afin d'informer la population sur les gestes utiles à effectuer en matière de déchets ménagers, de tri sélectif, d'enlèvement des monstres et des déchets verts, mais aussi de respect de la réglementation sur le bruit et les déjections canines, la ville d'Argelès prépare un guide d'information rappelant la réglementation en vigueur et les recommandations à suivre. Ce guide du Mieux Vivre à Argelès sera distribué dans quelques semaines.

## Déchets verts : les bons conseils

Le retour des beaux jours est synonyme de taille des haies, des arbres et de tonte des pelouses. Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie intercommunale, chemin San Pere, en bordure de la RN 144. Les apports sont limités à 1m<sup>3</sup> par jour.

Si vous n'avez pas les moyens de les transporter, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile. Il est réservé aux particuliers. Les déchets verts doivent être présentés en sacs fermés ou en fagots liés et le volume doit être inférieur à 1 m<sup>3</sup>. La collecte a lieu le lundi après inscription auprès du Centre Technique Municipal en téléphonant au 04 68 95 34 82.

## Collecte des piles Argelès et les Albères, sites pilotes

Territoire où le taux de recyclage (près de 25%) de la collecte sélective des déchets est le meilleur du département, Argelès et la Communauté de Communes des Albères sont depuis peu un site pilote pour la récupération des piles.

Lancée par le SYDETOM en partenariat avec la Poste et la Communauté, l'opération consiste à mettre à la disposition du public

des conteneurs spécialisés pour la récupération des piles.

A Argelès, on les trouve déjà à la mairie, à l'Office Municipal du Tourisme, dans les écoles primaires, au collège des Albères, dans les bureaux de poste, au siège de la Communauté, chemin de Charlemagne, et à la déchetterie.

A partir du mois de juin, 5 000 kits individuels desti-

nés aux ménages seront distribués aux enfants des écoles et par la Poste. L'objectif est de multiplier par 2 le volume de piles récupérées pour le porter à 50%. En 2004, 2 500 kilos de piles usagées ont été collectés dans les 8 communes de la Communauté. Objectif 2005 : 5 000 kilos. Un nouveau défi citoyen à relever dans le cadre de cette opération baptisée "C'est pile ici !".

*C'est pile ici !!!  
Le recyclage des piles et petites batteries*



## Le panorama des chantiers

### Place de l'Europe

A la plage, le parking de la place de l'Europe, situé derrière l'Office Municipal du Tourisme, vient d'être rénové. Le revêtement a été refait et un nouveau traçage matérialisé.

Côté espaces verts, 40 places sont désormais réservées au stationnement payant des commerçants de la plage. Des barrières ont été installées pour en délimiter l'accès. En contrepartie, les places que les commerçants occupaient dans le parking des platanes sont désormais ouvertes au public.



### Allée du Racou

Après la première tranche de travaux qui avait vu au printemps 2004 la réfection totale de la chaussée entre le rond-point de l'arrivée et Can Limouzy, la seconde partie de l'allée du Racou qui mène jusqu'au parking du port vient d'être rénovée. Les travaux ont consisté en la reprise des racines de pins qui déformaient la chaussée et en la pose d'un enrobé.

### Rue Wilson



La Communauté de Communes des Albères vient d'intervenir sur les réseaux d'eau de la rue Wilson. Au programme des travaux, la reprise des branchements et le changement des vannes.

### Rue Emile Zola



Après la réfection des réseaux et avant son goudronnage, la rue Emile Zola a été l'objet de la pose de pavés à la hauteur de son intersection avec la rue Emile Zola.

### Rue Jean Jaurès



Après plusieurs semaines de travaux, la rue Jean Jaurès a été rouverte à la circulation à la mi-mai. Les abords du cinéma Jaurès ont été matérialisés par des pavés et une nouvelle chaussée en enrobé a été posée.

## Mas Senyarich : la revalorisation en marche

**Pour revaloriser le secteur du Mas Senyarich, la ville a lancé un Plan Local d'Aménagement Concerté sur cette zone agricole de 100 hectares actuellement en friches. Objectif : lui redonner sa vocation agricole et prévenir les risques d'incendie.**

Il faut passer le pont sous la voie rapide en empruntant le Chemin de Notre-Dame-de-Vie puis tourner à gauche et continuer en montant vers les contreforts des Albères. Là commence le secteur du Mas Senyarich pour lequel la ville d'Argelès a lancé un Plan Local d'Aménagement Concerté (P.L.A.C.) sur une superficie de 100 hectares.

Pour cette raison, la ville, maître d'ouvrage, s'est assurée le concours de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier de l'espace Rural), de la Chambre

d'Agriculture et de l'ADASEA (Association Départementale d'Aménagement des Structures et Exploitations Agricoles) comme maîtres d'oeuvre.

But de l'opération expliqué par Charles Campigna, adjoint au maire chargé de l'Agriculture : "Notre objectif est triple. D'abord, la revalorisation des friches par un aménagement paysager. Ensuite, le développement agricole par la réintroduction de la vigne dans un secteur qui bénéficie de l'Appellation d'Origine Contrôlée et par la plantation d'oli-



**Visite sur le terrain, au Mas Senyarich, de Charles Campigna, adjoint au maire chargé de l'agriculture accompagné d'Hélène Escassut de l'ADASEA, Florence Grabulos de la Chambre d'Agriculture et Hugues Andrieu de la SAFER.**

vettes. Enfin, lutter contre les risques d'incendie."

Après plus d'une année d'études et de contacts avec les 181 propriétaires fonciers possédant 433 parcelles sur les 100 hectares du Mas Senyarich, 4 hectares seront replantés en vignobles, 7 en oliviers et 4 destinés à l'élevage.

"C'est un début encourageant qui va sûrement provoquer un effet d'entraînement auprès de

certains propriétaires de friches qui hésitent encore à franchir le pas" commente Charles Campigna. "Nous sommes persuadés que le début de la revalorisation nous permettra de lever les derniers obstacles pour redonner leur vocation agricole à des terres qui, de toute façon, resteront inconstructibles."

Les premiers travaux d'aménagements du secteur du Mas Senyarich sont prévus en 2006 et les premières plantations devraient être réalisées à la fin de cette même année.

## Foire de l'élevage Dessine-moi... une ferme



Ce n'est pas l'histoire du Petit Prince de Saint-Exupéry où un enfant demande à un aviateur en panne dans le désert de lui dessiner un mouton mais presque...

Dans le cadre de la foire de l'élevage, le syndicat des éleveurs Albères-Aspres et la ville d'Argelès ont proposé aux enfants des 12 classes des maternelles La Granotera,

Herriot et Les Tamaris de dessiner une ferme. Chaque classe avait la charge de réaliser un dessin collectif et les tout-petits n'ont pas manqué d'imagination.

L'ensemble des dessins a été exposé lors de la Fête, puis à la salle Buisson, où les enfants ont pu à loisir détailler le travail des autres écoles. Un goûter leur a été offert en présence de Charles Campigna, adjoint à l'agriculture, de Jean Gri, adjoint à l'éducation et de Marc Berdaguer, représentant le syndicat. Chaque classe est répartie avec des produits du terroir, offerts par les éleveurs et la ville d'Argelès. Des produits... de la ferme, évidemment.

## Viticulture Un nouveau Bacchus pour Valmy

A l'occasion de la cérémonie des Bacchus qui s'est déroulée à Perpignan, le Château Valmy a reçu un Bacchus pour son Château de Valmy 2002 dans la catégorie Côtes du Roussillon rouge. 163 vins participaient à cette édition des Bacchus 2005 où la cave Deprade-Jorda d'Argelès figurait parmi les nominés.

C'est la seconde récompense attribuée au Château Valmy puisqu'en 2004 son Premier de Valmy 2001 avait été primé avec un Bacchus.

## Une semaine... naturellement

**Du 28 mai au 5 juin, Argelès va vivre à l'heure de l'environnement. Visites guidées, expositions, conférences, inauguration du Sentier Littoral, opération "Osons le vélo" vont rythmer cette semaine destinée à informer et à sensibiliser le grand public sur notre patrimoine naturel.**

**C**réée à l'automne dernier, regroupant élus municipaux, techniciens de la ville, membres d'associations et citoyens désireux de s'investir dans la protection de notre patrimoine naturel, la commission environnement a décidé de se mobiliser dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, organisée à la fin du mois de mai.

Objectif de cette semaine argelésienne : mieux faire connaître notre patrimoine naturel pour mieux le préserver et ce en s'appuyant sur des actions fortes en direction des enfants des écoles primaires. "Nous avons porté nos efforts sur les écoles en bâtissant un calendrier de visites qui leur permettront de découvrir ou de redécouvrir le Mas Larrieu, le Parc de Valmy, la station d'épuration, la déchetterie du port, la pépinière municipale



**Pendant la semaine de l'environnement, la Réserve Naturelle du Mas Larrieu accueillera les enfants des écoles à l'occasion de visites guidées.**

mais aussi des lieux comme un élevage de chèvres et une olive-raie" souligne Pierre Broch, conseiller municipal délégué, président de la commission environnement.

Cette semaine sera également marquée par deux temps forts :

la journée départementale "Osons le Vélo" organisée par le Conseil général et l'inauguration du Sentier Littoral qui, de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu au nord jusqu'aux criques de Portails au sud, met en valeur le patrimoine naturel, his-

torique et bâti d'Argelès. Un sentier qui constitue également un nouvel atout de développement touristique durable.

Après quelques mois d'existence, la commission environnement marque ainsi son ... territoire et entend également se projeter dans l'avenir : "Nous voulons rassembler toutes les bonnes volontés, tous les acteurs de l'environnement pour mener une réflexion de fond sur Argelès qui doit déboucher sur des actions concrètes. Nous avons la chance de vivre dans une commune avec des espaces naturels remarquables. A nous tous d'en être conscients et d'oeuvrer ensemble pour les pérenniser" poursuit Pierre Broch.

Du 28 mai au 5 juin, la semaine de l'environnement sera l'expression tangible de cette volonté.

**4-5 juin**

### Tous en selle avec "Osons le vélo"

Pour la seconde année, le Conseil général, la ville d'Argelès-sur-Mer, l'Office Municipal d'Animation, le Vélo-Club des Albères, l'Association des Commerçants de la plage et les loueurs de vélo unissent leurs efforts et proposent deux journées entièrement dédiées au vélo. Objectif de celles-ci : promouvoir et développer l'utilisation du vélo à Argelès et dans le canton d'Argelès ainsi que sur les voies vertes du département. Trois parcours, de niveaux différents, ont été concoctés par les organisateurs. Tous les parcours seront fléchés.

- **Parcours général grand public**, accessible aux enfants. Parcours partant de la plage, menant au village par les Conques, longeant la Massane, montant à Valmy puis redescendant à la plage par le chemin de Charlemagne. Longueur : 10 kms environ. Brassard et fléchage de couleur jaune.

- **Parcours vélo route sportif**, proposé et encadré par le vélo-club des Albères. Longueur :

35 kms. Brassard et fléchage de couleur rose.

- **Parcours Vélo Tout Terrain** 15 kms proposé et encadré par le vélo-club des Albères. Longueur : 15 kms. Brassard et fléchage de couleur verte.

#### Comment participer ?

Inscriptions auprès du Conseil général de l'Office municipal d'animation ou le samedi après-midi et le dimanche matin sur place, esplanade Charles Trénet à la plage. Un parc de 150 vélos est mis à disposition gratuitement par le Conseil général. Une fois ce parc épuisé, des vélos seront en location au tarif unique de 8 euros.

#### Le programme

##### Samedi 4 juin :

A partir de 14 h, foire au vélo d'occasion organisée par l'association des commerçants de la plage et les loueurs de vélo. Esplanade Charles Trénet à la plage.

##### Dimanche 5 juin :

Départ des 3 parcours vélo à 10h Esplanade Charles Trénet à la plage. Retour des vélos vers 17 h 30. A 12h, grillade offerte aux participants munis de brassard de couleur par le Conseil général au parc de Valmy.







## Du Mas Larrieu aux criques de Porteils Les douze étapes du sentier littoral

**T**out au long des ses 9 kilomètres -7 de côte sablonneuse et 2 de côte rocheuse-, la bordure littorale d'Argelès est riche. Riche de sa faune, de sa flore, de son patrimoine bâti et de son histoire. Savez-vous par exemple que le bois des pins a été planté en 1860, à l'initiative de l'Administration des Eaux et Forêts, dans le but d'assainir les dunes désertes et marécageuses ? Ou encore que, jusqu'à la première guerre mondiale, les batail-

lons de la garnison de Perpignan venaient s'entraîner sur la plage d'Argelès pour tester le fusil Lebel ? Ou enfin que le nom du restaurant La Réserve vient du fait, qu'au début du siècle, les crustacés que l'on y dégustait étaient conservés dans un vivier flottant à moins de 100 mètres du rivage...

Toutes ces histoires, les petites comme la grande, qui ont forgé l'identité d'Argelès, vous pourrez en prendre connaissance en parcourant le Sentier littoral qui relie

l'extrémité nord de la commune - la Réserve Naturelle du Mas Larrieu- à sa pointe Sud - les criques de Porteils. Aménagé par les services maritimes du Languedoc-Roussillon en partenariat avec la ville, ce sentier permet grâce à 12 panneaux d'information d'allier le plaisir de la marche à pied à la soif de découverte.

En Français, mais également traduits en Anglais, Catalan et Allemand, 12 panneaux d'information jalonnent le sentier. Pour

l'Argelésien et pour les touristes, ils permettent une balade enrichissante et la découverte d'une flore et d'une faune étonnantes par leur diversité. La mise en place d'une signalétique appropriée comportant toutes les recommandations d'usage est de nature à préserver les sites.

Grâce à quelques travaux d'aménagement, notamment au niveau des criques de Porteils où des escaliers facilitent l'accès aux criques, le sentier donne la possibilité aux marcheurs de se rapprocher un bord de mer jusqu'alors difficilement accessible.

On peut emprunter le sentier Littoral dans les 2 sens. Du nord, il part de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu, emprunte le passage à gué de la Riberette pour se poursuivre jusqu'au parking de la Marende. De là, jusqu'à Port-Argelès, le sentier suit le Domaine Public Maritime. Du port jusqu'à la zone humide du Racou, il longe les quais jusqu'à la zone technique. Le dernier tronçon mène jusqu'aux criques de Porteils. Au-delà, le sentier littoral se poursuivra vers Collioure et Port-Vendres.

L'inauguration du sentier est prévue le samedi 28 mai avec une chasse aux indices pour les familles. Le départ est fixé devant la résidence Maeva au port.

### 28 mai-5 juin Demandez le programme

Tout au long de la semaine, visites guidées pour les écoles : Réserve du Mas Larrieu, du Parc de Valmy, d'une oliveraie, d'un élevage de chèvres, de la pépinière municipale, de la station d'épuration, de la déchetterie du Port...

**Samedi 28 mai** : inauguration du sentier littoral. Départ à 10h de la résidence Maeva au port et balade-découverte jusqu'aux criques de Porteils.

Toute la journée, chasse aux indices pour les familles, renseignements à l'espace expositions (résidence Maeva).

**Lundi 30 mai** :

A 20h30, salle Buisson, projection d'un diaporama sur la Réserve Naturelle de la Massane.

**Mercredi 1er juin** : de 17h à 18h, cinéma

Jaurès. Projection de trois courts métrages : "l'homme qui plantait des arbres", "Crach" et "Le fleuve aux grandes eaux".

Jeux éducatifs sur la plage avec l'association Mille-Pattes.

**Jeudi 2 juin** : A 18h, conférence des Amis de la bibliothèque, salle du 14 Juillet : "Les Deltas de l'Ebre et la Camargue".

**Samedi 4 juin** : 9-12h : visite de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu. A 14 h : foire aux vélos d'occasion, esplanade Charles Trénet.

**Dimanche 5 juin** : à 10h, départ des circuits d'Osons le vélo (lire ci-contre).

Toute la semaine, expositions à la résidence Maeva (Port-Argelès), à l'Office Municipal du Tourisme (place de l'Europe) et à la station d'épuration (avenue de Charlemagne).

## Au fil des dossiers

**E**n avril, le conseil municipal a examiné les dossiers suivants :

### Composition du conseil municipal :

un siège de conseiller municipal de l'opposition est toujours vacant. Après Jean-Paul Calt et Aude Cassagne, Danielle Pinon a refusé de siéger au sein de l'assemblée. Le prochain élu de l'opposition, sous réserve d'acceptation de sa part, devrait être Jean Delisle.

### Taxe de séjour additionnelle :

le Conseil général a décidé d'instituer à partir de 2006 une taxe de séjour additionnelle qui viendra majorer de 10% le montant des taxes perçues par les communes. A Argelès, la taxe de séjour est collectée du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. En 2006, elle sera donc de :

- Hôtels et résidences de tourisme trois étoiles : 0,88 Euro par jour et par personne.
- Hôtels et résidences de tourisme deux étoiles : 0,66 Euro



**Le franchissement du Tech en parallèle à la voie rapide Argelès-Perpignan permettra aux véhicules lents de ne plus emprunter la RN 114.**

par jour et par personne.

- Hôtels une étoile, villages de vacances et équivalents : 0,44 Euro par jour et par personne.
- Locations meublées (par jour et par personne de plus de 13 ans) : 0,55 Euro.
- Terrains de camping quatre étoiles et équivalents : 0,484 Euro par jour et par personne.
- Terrains de camping trois étoiles et équivalents : 0,363 Euro par jour et par personne.
- Terrains de camping deux

étoiles et port de plaisance : 0,22 Euro par jour et par personne.

A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé l'application de cette taxe additionnelle.

**Rectificatif :** Laëtitia Moreaux a été élue conseillère suppléante au sein du Conseil de la Communauté de Communes des Albères. Aucun autre membre de l'opposition n'ayant été candidat, l'autre poste est resté vacant.

### Franchissement du Tech :

après l'enquête publique qui s'est déroulée dernièrement, le conseil municipal a rendu un avis favorable pour les travaux d'aménagement d'un pont de franchissement du Tech dans le cadre de la réalisation d'une voie de substitution à la RN 114.

Ce pont permettra aux deux-roues et véhicules agricoles de ne plus avoir à emprunter la voie rapide dans le sens Argelès-Elne. Il sera construit dans le prolongement du quai de transfert des ordures ménagères.

### Institut d'éducation motrice :

à l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la délibération permettant de passer une convention avec l'association Santé en Côte Vermeille.

Celle-ci permet la mise à disposition provisoire d'un terrain de 4000 m<sup>2</sup>, situé zone artisanale, afin de permettre l'accueil temporaire des 35 enfants demi-pensionnaires dont l'association a la charge.

## Réception

## Bienvenue aux nouveaux Argelésiens

C'est dans le cadre de l'Espace Jules Pams à Valmy que la ville a reçu officiellement les nouveaux Argelésiens. Plus de deux cents néo-argelésiens avaient répondu présents à l'invitation du conseil municipal.

L'occasion pour les nouveaux venus de découvrir les multiples facettes de la vie à Argelès (services municipaux, Communauté de communes, Conseil général, vie associative), de déguster les vins de notre terroir, d'entendre les Cantaires et d'écouter Pierre Aylagas, au nom du conseil municipal, leur souhaiter la bienvenue dans notre ville.



## Rendez-vous Réunions de secteurs de juin

Les habitants de la plage sont conviés à participer en juin aux réunions de secteurs organisées par la ville. Voici le calendrier :

- 14 juin : Le Racou - Port - Plage sud ;
- 15 juin : Plage centre ;
- 17 juin : Plage nord.

Tous les réunions auront lieu dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de l'Office Municipal du Tourisme. Elles débuteront à 18h30.

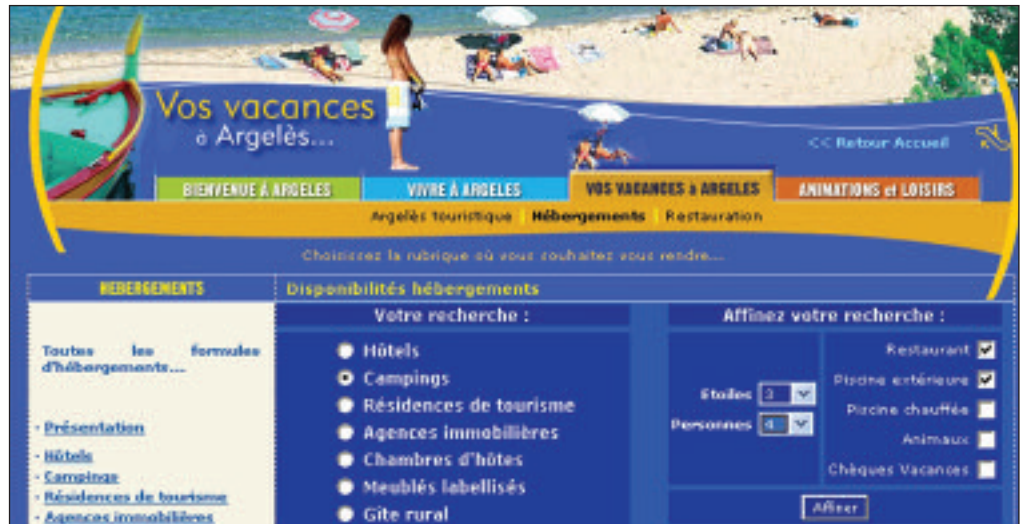
Avant ces rencontres, les délégués de quartiers des secteurs de la plage sont conviés à une réunion d'information. Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> juin à 18h30 à la mairie.

# Mes vacances sur la toile

Le site internet de la ville et de l'Office Municipal du Tourisme offre désormais aux visiteurs la possibilité d'effectuer leur réservation d'hébergement en ligne. Un atout supplémentaire pour l'économie touristique.

Lancé au début du mois d'avril par l'Office Municipal du Tourisme, le nouveau système de réservations d'hébergements en ligne, via le site internet de la ville d'Argelès, rassemble déjà cinquante-neuf des cent-vingt professionnels du tourisme argelésien. "Nous répondons ainsi à une forte demande des professionnels et des touristes" souligne Jean-François Bey, adjoint en charge du tourisme qui poursuit : "Internet est en passe de devenir le vecteur incontournable du développement économique. Le nouveau site de la ville est traduit en 4 langues (Anglais, Allemand, Néerlandais, Catalan) pour répondre à cette demande".

Depuis début avril donc, les internautes -le site d'Argelès reçoit en moyenne plus de 1500 visiteurs/jour- ont la possibilité d'effectuer directement leurs réservations pour les vacances. Dès la page d'accueil du site,



Le moteur de recherche permet de choisir dans un premier temps son type d'hébergement puis d'affiner la recherche en y incluant divers paramètres.

l'internaute peut naviguer directement vers les disponibilités d'hébergements.

Là, le moteur de recherche lui propose d'entrer sa date d'arrivée et de choisir son type d'hébergement (campings, agences immobilières, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels, me-

blés labellisés et résidences de tourisme). Il peut également affiner sa demande en choisissant des critères comme la classification de l'établissement ou le nombre de personnes.

Le moteur de recherche permet aussi d'aller plus loin dans la démarche en intégrant des

paramètres qui donnent la possibilité d'opter pour des établissements avec ou sans restaurant, piscine chauffée ou extérieure, qui acceptent les animaux et qui offrent la possibilité de payer par chèques-vacances.

Une fois la demande validée, l'écran affiche en quelques secondes les disponibilités d'hébergements. L'internaute peut effectuer sa réservation en ligne. De leur côté, grâce à un système d'interface, les professionnels peuvent mettre à jour leurs disponibilités et intégrer autant de produits touristiques qu'ils le souhaitent.

Lorsqu'un vacancier prend une option sur un séjour, le prestataire a 72h pour valider ou refuser sa demande. Au-delà de ce délai, la demande expire et l'internaute reçoit un e-mail de refus. Si la transaction aboutit, un système sécurisé autorise le paiement en ligne.

Des sessions ont permis, aux mois de mars et d'avril, de former les acteurs du tourisme à ce nouvel outil dont le démarrage est prometteur.

## Postes de secours Les dates d'ouverture

Depuis le dimanche 1<sup>er</sup> mai, la ville d'Argelès-sur-Mer a mis en place la surveillance des plages. Comme depuis deux ans, celle-ci est assurée par des sauveteurs aquatiques municipaux.

Voici le calendrier d'ouverture des postes de secours jusqu'à la fin de l'été.

**Jusqu'au 31 mai :** Poste central (Poste 4), les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

**1<sup>er</sup> juin au 17 juin :** Poste central, Poste 6 (le Racou) et Poste 2 (Le Roussillonnais), tous les jours de 10h à 19h.

**18 juin au 4 septembre :**



Au centre plage, le poste central a été installé dès la fin avril.

les 6 postes de 10h à 19h.

**5 au 15 septembre :** Poste central, Poste 6 et Poste 2, tous les jours de 10h à 19h.

**16 septembre au 30 sep-**

**tembre :** Poste central, Poste 6 et Poste 2, tous les jours de 10h à 18h.

**1<sup>er</sup> et 2 octobre :** Poste central de 10h à 18h.

## A l'affiche des Méditerranéennes



Jacques Higelin



Louise Attaque



Louis Bertignac



Raoul Paz

**Du 17 au 19 août, la 4<sup>ème</sup> édition argelésienne des Méditerranéennes d'Argelès au parc de Valmy fera la part belle aux nouveaux talents et aux artistes confirmés. L'ouverture d'une seconde scène pour les jeunes artistes renforce l'aspect régional des Méditerranéennes. Sur la lancée du succès de l'édition 2004, le festival s'affiche déjà comme le grand rendez-vous de l'été 2005.**

L'été dernier, le pari d'avancer en août la 3<sup>e</sup> édition des Méditerranéennes d'Argelès avait été couronné de succès. Avec plus de 12 000 spectateurs, le festival avait touché un plus large public, jeune en grande majorité, pour lequel la mi-août est synonyme de fête et donc... de festival. En 2005, on reprend la même formule du 17 au 19 août et l'on recommence. C'est ce qui ressort de la conférence de presse de présentation de l'édition 2005 du festival qui s'est tenue dernièrement à la Maison de la Catalantité, de la Culture et du Patrimoine à Perpignan où Geneviève Girard et Bernard Batzen d'Azimuth Productions ont levé le voile sur la programmation 2005 en présence de Pierre Aylagas, maire d'Argelès et de Danilo Pillon, adjoint en charge de l'animation.

Une programmation qui est un savant cocktail de jeunes talents comme Camille, Amadou et Mariam et d'artistes confirmés comme Jacques Higelin, Louise Attaque et Louis Bertignac. Avec le cubain Raul Paz dont la prestation en 2003 à Valmy est encore dans les mémoires, Amadou et Mariam et Tiken Jah Fakoly, victoire de la musique 2003 dans la catégorie Reggae, la soirée du jeudi 18 août ne devrait pas manquer d'énergie. Pour cette 4<sup>e</sup> édition à Valmy, la grande scène présente un bouquet flamboyant de talents originaux faisant tous l'événement de l'actualité musicale, témoignant ainsi de la place de premier ordre que Les Méditerranéennes ont prise dans l'agenda culturel de l'été. Le festival va également élargir son assise dans une grande région comprise dans le triangle Montpellier-Barcelone-Toulouse dont

Argelès sera la capitale musicale pendant trois jours.

L'ouverture d'une seconde scène "Nouvelle vague" dans le parc de Valmy permettra à de jeunes talents de se produire lors des entractes de la grande scène. Une chance unique pour des artistes issus du Grand Sud et repérés par un réseau d'acteurs culturels (festivals et salles de spectacles).

Du 17 au 19 août, Les Méditerranéennes feront briller toutes les facettes de la musique et toutes ses couleurs pour tous les publics : pop espagnole, rock français, groove cubain, blues malien, reggae africain, chanson classique, techno... dans l'écrin majestueux du parc de Valmy pour la 4<sup>e</sup> édition d'un festival qui s'annonce comme le grand rendez-vous musical de cet été.

## Trois jours pour la musique

### Mercredi 17 août :

A partir de 19h sur la grande scène : The Sunday Drivers, Louis Bertignac et Louise Attaque.

A partir de 19h45, scène Nouvelle Vague : Dm Tsi, Gabriel Rios et Le Petit Ramon.

A minuit à l'Exotic Café : Pierre B, Sky et Jeff K.

### Judi 18 août :

A partir de 19h sur la grande scène : Raul Paz, Amadou et



Mariam et Tiken Jah Fakoly.

A partir de 19h45 scène Nouvelle Vague :

Lokito, Mamy Wata et Gertrudis.

A minuit à l'Exotic Café à Argelès-Plage : Marc Antoine, Stefa Noff et Muriel Moreno.

### Vendredi 19 août :

A partir de 19h sur la grande scène : Camille, Paris Combo et Jacques Higelin.

A partir de 19h45, scène Nouvelle Vague : Patrick Ramone, Kanélé et Hyperclean

A minuit à l'Exotic Café : Laurent, Thô Kiéry et Jérôme

Pacman.

Programme plus détaillé sur [www.lesmediterraneennes.fr](http://www.lesmediterraneennes.fr)

### Réservations des places

**Argelès plage :** Office du Tourisme (Place de l'Europe), Exotik Café (4, allée des Palmiers), Show Devant (20, allée Jules Aroles).

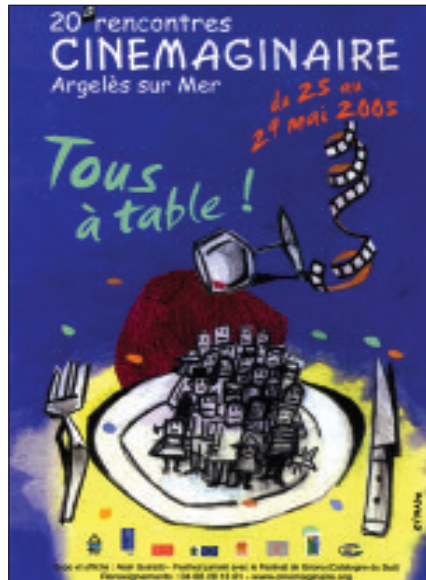
**Argelès village :** Maison de la Presse (4, rue du 14 juillet), Point Presse Tabac Loto Aspar (13, avenue de la Libération)  
Vente online : [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

# Cinémaginaire se met à table...

La 20<sup>ème</sup> édition des Rencontres Cinémaginaire, du 25 au 29 mai, vous invite avec "Tous à Table" à partager un copieux menu cinématographique et à déguster une carte riche de plats inédits. A consommer sans risque d'indigestion.

**T**raditionnellement organisées lors du week-end de Pentecôte, les Rencontres Cinémaginaire ont été repoussées -suppression du lundi de Pentecôte oblige- à la fin du mois de mai. Elles débiteront donc le mercredi 25 mai pour se clôturer par la paëlla réunissant tous les amis du festival le dimanche 29 à Valmy. Comme pour chaque édition, les Rencontres s'articulent sur un thème central. L'Amitié (1994), La Frontière (1995), Le Jeu (1998), La Création (1999), L'Odyssée du Cinéma (2002), On connaît la chanson (2003), L'écran magique (2004) avaient ainsi permis de pénétrer dans un univers cinématographique différent.

Cette année, les Rencontres proposent de décliner le thème "Tous à Table" avec les ingrédients qui ont fait le succès de ce festival : des invités de prestige, des films coup de cœur, des avant-premières, la célèbre compétition de courts métrages, des réalisa-



trices et des réalisateurs singuliers, une exposition exceptionnelle d'Alain Guirado qui signe aussi l'affiche du festival, des buffets

partagés sur les terrasses du festival, de la musique et du bon vin, tous les ingrédients d'une cuisine cinématographique du sud, épicée, chaleureuse et surprenante...

Ce 20<sup>e</sup> festival marque aussi le 20<sup>e</sup> anniversaire de la convention passée en 1985 entre la ville et l'association pour l'exploitation et la programmation du Cinéma Jaurès. Depuis, les deux partenaires ont fait un bon bout de chemin pour promouvoir le cinéma, faciliter l'accès au multi-média et démocratiser la pratique d'Internet.

Avec "Tous à table", le gâteau de ce vingtième anniversaire promet d'être succulent ...

#### Renseignements pratiques :

Cinéma Jaurès, Pôle Argelès Culture, rue du 14 juillet, Argelès Ville.

Tél : 04 68 81 15 37.

Programme complet sur le site internet de l'associations : [www.cinemaginaire.org](http://www.cinemaginaire.org)

## 25-29 mai Les temps forts des Rencontres

Le site Internet de l'association -[www.cinemaginaire.org](http://www.cinemaginaire.org)- informe en temps réel de la programmation et de la venue d'invités, notamment après le Festival de Cannes.

Il devrait être possible d'assister en avant-première à la projection de films en compétition à Cannes. Voici les principaux rendez-vous déjà connus :

- Exceptionnel ciné-concert avec la projection du chef d'œuvre de Murnau "L'aurore", avec création musicale en direct dans la salle (jeudi 26 mai à 21h).
  - Folle nuit du court métrage (samedi 28 mai à partir de 21h) : le meilleur du court métrage français de l'année en compétition, en présence de tous les réalisateurs.
  - Programmes de cinéma et de créations multimédia de Catalogne Sud, dans le cadre du jumelage avec le festival de Girona.
  - Exposition des peintures d'Alain Guirado, qui signe aussi l'affiche du festival.
  - Table ronde réunissant tous les invités du festival et le public, suivi d'une paëlla monstre dans le parc de Valmy (dimanche 30 mai à 11h).
  - Chaque soir des buffets sur les terrasses du festival concoctés par des producteurs locaux, de la musique, des forums.
- Les rendez-vous présentés ci-dessous sont susceptibles de modifications.

## 4 juin Argelès, capitale de la sardane

Que les amateurs de sardane et de culture catalane notent bien sur leur agenda la date du samedi 4 juin à l'occasion de la Segona diada dels joglars organisée par le Foment de la sardane. Ce samedi-là, Argelès vibrera toute la journée au son de la sardane avec la participation de 9 cobles.

Le matin, à partir de 10h30, deux d'entre elles animeront ce jour de marché pendant que deux autres se produiront au stade Gaston Pams et que les Cantaïres d'Argelès et la Colla Sol i Vent se produiront dans le village.

A 12h30, 9 cobles se produiront au stade pour le 1<sup>er</sup> gGand conjunt. L'après-midi, audition de 12 sardanes, exhibition de la Colla Sardanista Lliure,



intervention de la Cobla d'élèves des ateliers de la Fédération Sardaniste du Roussillon et du Conservatoire avant le grand final de la journée à 19h. Possibilité de prendre le repas de midi avec l'ensemble des participants.

Réservations : 04 68 82 31 44.

### La doyenne d'Argelès a 107 ans



Elle est née le 28 mars 1898 dans la banlieue d'Alger à Isserville. Cette année-là, Emile Zola publie son "J'accuse" et l'affaire Dreyfus divise toujours la France. Marcelle Narbonne a connu deux guerres mondiales, la décolonisation et les bouleversements du XX<sup>e</sup> siècle. A 107 ans, elle coule des jours heureux aux "Capucines". Entourée du personnel de la maison de retraite qui avait commandé pour l'occasion fleurs, petits gâteaux et animation musicale, Marcelle Narbonne a également été félicitée par Pierre Aylagas, maire d'Argelès, accompagné de Martine Blasy et Pierre Broch, conseillers municipaux au cours d'une cérémonie empreinte de simplicité et de respect.

### Une ludothèque toute neuve

Proposée par le conseil municipal des enfants, la ludothèque de l'école Curie-Pasteur, récemment inaugurée, en présence de représentants du conseil municipal enfants, de Pierre Aylagas accompagné de Jean Gri, adjoint à l'éducation, de Jean-Patrice Gautier et Jean-Marie Picot, adjoints, est un nouvel outil en faveur de la petite enfance.

Installée dans l'école Curie Pasteur -elle accueille également la bibliothèque maternelle de l'école Herriot-, elle reçoit les enfants de de 7h30 à 8h50 et de 12h à 14h pendant les jours de classe. Dès la rentrée prochaine, elle les recevra également de 17h à 18h.

Gérée par la Communauté de communes des Albères dans le cadre du Contrat Enfance, la ludothèque est aussi ouverte tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.



### Argelès à l'unisson

De mémoire d'Argelésien, jamais la salle polyvalente n'avait accueilli autant de spectateurs et le trentième anniversaire de la Lyre Argelésienne a été fêté comme il se doit devant plus d'un millier de spectateurs conquis d'avance.

Pendant plus de trois heures, tout au long d'un programme qui combinait musique classique, Jazz-Blues puis les musiques actuelles, les différentes classes, les chorales, les orchestres se sont succédés pour combler d'aise un public enthousiaste venu encourager et applaudir plus de 200 chanteurs et musiciens.

Un spectacle parfaitement rodé qui a demandé de nombreuses séances de répétition et qui s'est conclu par une batterie humaine rassemblant tous les instruments. Il a permis de mesurer la qualité du travail fourni par cette association argelésienne.

L'ovation du public étant la meilleure des récompenses pour tous ceux qui, depuis 30 ans, contribuent à écrire, jour après jour, l'histoire de la Lyre.



### Des marcheurs qui ont du coeur



Lancée par la Fédération Française de Cardiologie et organisée localement par la ville, le Parcours du cœur répond chaque année à un double objectif : lutter activement contre les maladies cardiovasculaires par la pratique du sport et récolter des fonds pour la recherche contre ces maladies.

Une centaine d'Argelésiens, citoyens et élus, ont soutenu cette initiative en parcourant un des 3 circuits proposés et en versant une contribution d'un Euro, reversée à la Fédération Française de Cardiologie.

# de la Lyre



## Une ferme grandeur nature



Malgré un temps maussade -la pluie fut l'invitée surprise de la journée- la foire de l'élevage organisée à la salle polyvalente par le Syndicat des Eleveurs et la ville d'Argelès a permis de constater que les Albères et les Aspres étaient toujours des terres où se perpétuaient cette activité agricole séculaire.

Une tradition bien vivante que le public, les élus dont Pierre Aylagas et Charles Campigna, adjoint chargé de l'agriculture, ont constaté de visu au fil des animations proposées tout le long de l'après-midi. Le marché gourmand de produits du terroir installé à l'intérieur de la salle a lui aussi connu un joli succès de fréquentation.

## Sauveteurs aquatiques : parés pour la saison

C'est le dimanche 1<sup>er</sup> mai, avec l'ouverture du Poste Central, qu'a débuté la surveillance des plages (*lire page 11*). Comme les années précédentes, c'est une équipe de 29 sauveteurs aquatiques municipaux, sous la responsabilité de Jean-Luc Bartoli, chef de plage, qui assurera la sécurité des baigneurs depuis le poste de la Marende, au Nord, jusqu'à celui du Racou, au sud.

Des sauveteurs répartis en 6 postes et qui ont suivi durant la seconde quinzaine d'avril un entraînement intensif à base de tests physiques et de techniques de sauvetage afin de parer à toute éventualité. Vu l'afflux de candidatures, ces épreuves ont également permis de sélectionner les plus performants d'entre eux.



## Jobs d'été : le bon filon

C'est un rendez-vous que tous les saisonniers et les professionnels du tourisme connaissent bien et ne manqueraient pour rien au monde : la bourse aux emplois d'été organisée par l'Agence Nationale pour l'Emploi et la ville d'Argelès à la salle polyvalente est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour les jobs d'été.

Un millier de postulants a ainsi pu rencontrer les 75 chefs d'entreprise d'Argelès et de tout le littoral qui proposaient des emplois dans la restauration, l'hôtellerie, l'animation... Des postulants qui n'avaient pas hésité, pour certains d'entre eux, à arriver une bonne heure avant l'ouverture des portes pour être les premiers à déposer leur CV.



# Agenda

## Mai

### Mercredi 25

#### Cinéma des Enfants

"Impression de montagne et d'eau" - A partir de 6 ans - Cinéma Jaurès - 14h30

### Du 25 au 29

#### 20èmes Rencontres Cinémaginaire.

Voir programme page 13

### Du 28 mai au 5 juin

#### Journées de l'Environnement :

visites guidées, expositions... Voir programme page 9

### Dimanche 29

#### Duo Argelès-Collioure :

Folklore avec l'Esbart Sant Marti de Barcelona  
Aire des festivités- 15h

## Juin

### Mercredi 1<sup>er</sup>

#### Café poétique et musical :

ensemble de flûtes traversières et conférence sur Lamartine  
Salle du 14 juillet - 18h30 à 20h

### Samedi 4

#### Segona "Diada dels Jotglars"

Stade Pams et Village  
Voir programme page 13

### Duo Argelès-Collioure :

Chants marins avec  
Els Mariners del Canigou  
Place de la République - 15h

### Dimanche 5

#### Journée "Osons le vélo" :

3 Parcours routiers : familial, cyclo et VTT.  
Départ promenade à 10h.  
Grillade à 12h30 à Valmy.  
Voir programme page 8

### Du 10 au 12

#### Salon des Antiquaires et Brocanteurs

Espace Jules Pams à Valmy.  
De 10h à 19h. Entrée : 3 Euros.

### Samedi 11

**Spectacle** de danse "Instants volé" par Jeton' Danse Cie  
Gymnase Pams

### Fête de l'association

"Mille-pattes"  
Ecole des Tamaris - 10h à 14h

### Corso d'été nocturne avec

le Roi Alfonso 1<sup>er</sup> et la Reine "Mamie Carnaval"  
Argelès-plage - 21h  
Bal Carnavalesque avec la Disco Mobile "Samyx Laser Show" vers 22h30  
Esplanade C. Trenet

### Dimanche 12

#### Challenge d'escrime

Gaston Pams  
Salle polyvalente

### Duo Argelès-Collioure :

Ballade avec la Cobla Els Unics et exhibition de la Colla Lliure.  
Esplanade C. Trenet - 15h

### Journée inter-clubs

de l'**Aéro-Model Club**  
Journée - Terrain Route de St-André

### Samedi 18

#### Duo Argelès-Collioure :

Récital avec Cal Tres.  
Esplanade C. Trenet - 15h

### Dimanche 19

#### Gala de GRS

20h30 - Salle polyvalente

### L'Art sur les quais :

exposition (à partir de 12h) et vente aux enchères (à 16h) d'art contemporain.  
Place du Nouveau Monde  
Port-Argelès

### Mardi 21

#### Fête de la Musique

Concert de variétés avec l'orchestre "4<sup>e</sup> Avenue" à 21h30, Esplanade C. Trenet  
Bal avec le groupe "Havana" à 21h30, place de la République  
Bal variété avec le "DJ Sono" 66 à 21h30 Place du Nouveau

### Monde

Bal variété avec le groupe "Stac" à 21h30, place Magellan

### Jeudi 23

#### Fête des feux de la Sant-Joan :

Chants Catalans par les élèves des écoles maternelles, puis les Cantaires d'Argelers, exhibition de la Colla Lliure, arrivée de la flamme du Canigou et animations, Bal avec Louis Gorce  
Place Gambetta, à partir de 20h

### Fête des feux de la Sant-Joan :

Concert : "Cantada de sardanes i cançons populars" par le groupe Caminem à 18h  
Vente de bouquets de la Saint-Jean. Place des Castellans

### Samedi 25

Samedi 25 : Concours départemental de **Danses de Salon** par Argelès Txa Txa Txa (sous réserve). Salle polyvalente

### Rifle du Comité de Jumelages

Salle Buisson - 15h

### Dimanche 26

**Courses** de Garçons de Café et Animation Musicale  
Départ 15h - Circuit Centre Plage

### Mardi 29

#### Brocante d'un jour

du Groupement des Antiquaires et des Brocanteurs du Roussillon  
Esplanade C. Trenet Plage  
9h à 13h

### Piscine municipale

La piscine découverte sera ouverte au public à partir du 4 juin prochain. Les horaires sont les suivants : le mercredi, le samedi et le dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

A partir du 3 juillet, elle sera ouverte tous les jours de 9h à 20h.

# Expositions

## Galerie Marianne

Espace Liberté  
au Centre-village

Ouverte du mardi au samedi  
de 10h à 12h30  
et de 14h à 18h30

### Du 11 au 24 Mai

Exposition des peintures de **Marc Sancerry**, tableaux en relief, marines, mas sur le thème "bleu"

### Du 25 au 29 Mai

Exposition dans le cadre du **Festival Cinémaginaire** : Peintures d'Alain Guirado, qui signe aussi l'affiche du festival

### Du 31 Mai au 8 Juin

Exposition des patchworks de **Nicole Dibusi** et **Monique Barthel** : tentures murales, tableaux, dessus de lit, coussins...

### Du 9 au 21 Juin

Exposition de peintures de **Patricia Roméro** : paysages d'ici et d'ailleurs

### Du 22 Juin au 4 juillet

Exposition de **l'association CADRI** : oeuvres d'artistes régionaux

## Bibliothèque municipale

Espace Liberté  
au Centre-village

### Du 17 mai au 8 Juin

Exposition : **La retirada** à Cerbère par FFREEE

### Du 9 au 30 Juin

Exposition sur **l'Environnement des Albères** par le Club nature

Retrouvez toute l'actualité en direct sur le site web de la ville

[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)